

**Groupe « Faisons Mieux Ensemble »
Patrick ROBERT**

**Déclaration au Conseil Municipal du 5 février 2018
Délibération n° 12**

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Élu(e)s,

Cette délibération appelle de notre part trois questions.

1. Les 50 points illustrant votre posture velléitaire en début de mandature sont-ils venus se fracasser sur le faible bilan des réalisations aux 2/3 du mandat, obligeant votre majorité à dissimuler cet échec en ramenant les objectifs à 15 points au lieu de 50 ?
2. S'agissant de l'action 2 « Coopération avec Diebouyou » comment justifier l'éviction de notre représentant du groupe de travail, autrement que par la question posée lors d'un précédent conseil municipal sur la présence d'un « consultant » rémunéré, dont le profil ne nous avait pas été présenté de manière à le rendre indiscutablement légitime ?
3. S'agissant de l'action 15 « Permanence des Élus » pouvez-vous préciser à cette assemblée les modalités pratiques de mise en place qui sont prévues ?

Je vous remercie.

